

Le contrôle et l'inspection des ESSMS

Journée d'étude en webinaire

**jeudi 11 juin 2026
de 9h30 à 17h00**

ou

**jeudi 17 décembre 2026
de 9h30 à 17h00**

Autrefois purement réactionnel et concentré sur les cas d'urgence, le contrôle des ESSMS comporte désormais une dimension préventive et évaluative. L'Institut de la Performance Publique organise donc une journée de travail sur les aspects juridiques, stratégiques et méthodologiques de la mission.

Les participants

Agents des autorités de contrôle et tarification
(Départements, ARS, DDCS, PJJ, ...)

L'intervenant

Jean-François LE TROQUIER



*Directeur d'Ascor,
il est un des tout meilleurs spécialistes
du financement et de la gestion
de l'action sociale et médico-sociale.*

Les questions traitées

L'évolution du contrôle des ESSMS

Le contrôle des ESSMS dans le CASF.
Le champ de compétences des contrôleurs.
Les visites de conformité.
Le signalement des événements indésirables.

La politique de contrôle

Les enjeux et les personnes habilitées.
Les différents types de contrôle : programmés ou non, inopinés ou annoncés, sur place ou sur pièces, ...

Le contenu et le déroulement des contrôles

Les points à contrôler, les indicateurs et critères de contrôle.
La préparation des missions.
Les visites sur place.

Le rapport de la mission de contrôle

Les principes d'élaboration du rapport de contrôle.
La dimension contradictoire du rapport.

Les suites administratives des contrôles

Les éventuelles injonctions, la vérification de leur mise en oeuvre.
Les sanctions du non-respect des obligations d'un établissement.

L'horaire

Le matin : de 9h30 à 12h45.

L'après-midi : de 13h45 à 17h00.

Une pause de 15 minutes est effectuée au milieu de chaque demi-journée.

Les modalités pédagogiques

Un dossier documentaire sera adressé par courriel avant le début de la session.

Les interactions entre les participants et l'animateur ont lieu par oral et par écrit ("chat") pendant le déroulement de la session.

Les modalités pratiques

La session se déroulera sur une plate-forme de vidéoconférence hébergée sur internet.

Vous aurez seulement besoin :

- d'une connexion internet à haut débit (ADSL ou 4G ou fibre)
- d'un navigateur web : une version récente de Chrome, ou Firefox, ou Safari, ou Edge, ou Opéra.

